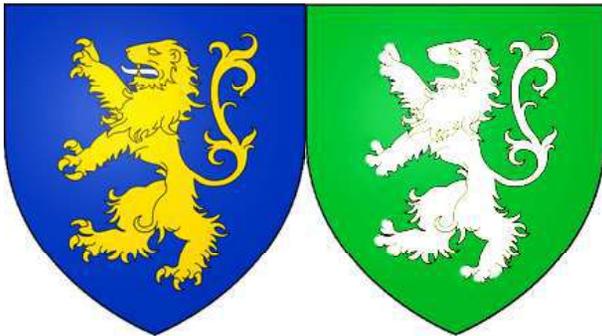
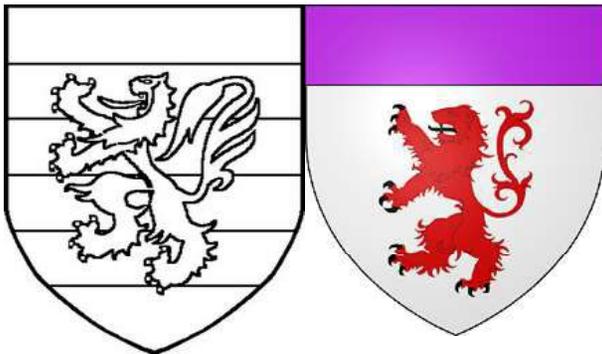


Nivernais, Bourbonnais, Berry

*Extraction chevaleresque dès le XIV^e
Seigneurs puis comtes des Ulmes (près Decize) ;
Comtes puis marquis de Torcy ;
Seigneurs de La Maisonfort (Bitry), Neuville, Trougny, La Boube,
Beaulon, Servandet, Montlifaault.
Dans les châtellenies de Decize, Saint-Saulge, Montreuillon,
Moulins-Engilbert, & Nevers.
preuves pour Malte et les cheveu-légers en 1773*



des Ulmes



Maison des Ulmes
alias des Heumes, des Heusmes,
des Husmes, des Humes,
des Usmes...

Armes :

Origines : «*De sinople, au lion morné d'argent.*»
alias «*D'azur au lion d'or lampassé d'argent (alias langué & onglé de gueules).*» cimier : casque de front orné de lambrequins d'or & d'azur ; supports : deux femmes nues.
alias «*Fascé au lion brochant sur le tout.*»
alias «*D'argent, au lion de gueules, armé et lampassé de sable, au chef de pourpre.*»
(Sceau de **Jehan des Ulmes**, bailli de Montargis en 1468)
armes sculptées au château de Trougny : "*au lion grim pant, lampassé, sur un champ d'azur, surmontés d'un casque*"
D'Hozier donne pour armes à cette famille : "*D'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules*", avec deux femmes sauvages pour tenants de l'écu.

Sources complémentaires :

"*Grand Armorial de France*" - Henri Jouglu de Morenas & Raoul de Warren - Reprint Mémoires & Documents - 1948,
Roglo, Généanet, Euraldic, Nouveau d'Hozier 321,
«*Généalogie de la famille du Verne*», 1904,
«*Le Morvand, ou essai géographique, topographique et historique sur cette contrée*», Jacques-François Baudiau, 1854,
«*Revue historique nobiliaire & biographique*», Tome VIII, 1873,
«*La noblesse aux états de Bourgogne de 1350 à 1789*», Henri Beaune, Jules d'Arbaumont, 1864,
Dossiers Bleus 651,
Nouveau d'Hozier 321 (Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny, 21/11/1778)

© 2024 Etienne Pattou
dernière mise à jour : 22/01/2024
sur <http://racineshistoire.free.fr/LGN>

des Ulmes

Origines

filiation

suivie depuis Jean ~1420

? Pierre des Ulmes

conseiller du Roi Philippe IV «Le Bel» en 1310
(avec l'évêque de Coutances, les comtes de Valois
et Saint-Pol, Mathieu de Trie et le seigneur
de Harcourt)

Les [des Ulmes](#) prennent leur nom d'un fief
de la châtellenie de Decize, vassal de la baronnie
de Druy, qui se trouvait dans la paroisse de Sougy
et dont il ne reste plus trace.

? Régnauld des Ulmes fl mi-XIV°

(mentionné dans divers actes des archives
de Decize de 1336 à 1368)

? Philibert des Ulmes,

habitant Druy et Sougy en 1386
ép. Marguerite de Poissons

? Joseph des

Ulmes fl 1389

? Gaucher ou Gautier des Ulmes

+ après 1439 écuyer (dès 1405)
(F&H en 1400 pour des biens à Trougny à Huguet
de Neufvize, seigneur de La Boube ;
hommage en 1420 au seigneur de La Boube)

|
|
|
|

Jean des Ulmes + avant 1424

écuyer, seigneur de Neuville

ép. **Huguette de Courvol**, dame des Ulmes (du chef de son 1^{er} époux)

+ entre 1446 et 1456 (? Passy-lès-Tours, Varennes-lès-Narcy, 58)

(fille de Jean, seigneur du Tremblay ;

ép. 2) 15/02/1424 (Chassy-en-Morvan, 58) & (c.m.) 24/02 (Decize)

Perrinet Gressart, seigneur de La Robinière + ~1442)

(hommage en 1446 pour La Motte-Josserand, fief de Perrinet Gressart,

fief qu'elle revend en 1446 à Guillaume Jouvenel des Ursins,

Chancelier de France)

postérité qui suit (p.3)

[Perrinet Gressart](#) (1380-1442)

seigneur de La Robinière, Prie-sur-l'Îleure, Champlain,
Druy, Rosemont, La Motte-Josserand, Longny au
Perche, Capitaine général du Nivernais & Donziais,
Capitaine de Cosne et de La Charité, Panetier du duc
de Bourgogne (fils de Jehan, fermier des aides
à Moncontour, Vienne, et de N. Toillaut)

En Poitou : «D'or à la fasce d'azur, accompagnée
de trois quintefeilles du mesme.» > cf annexe p.10
ép. 1425 [Huguette de Courvol](#) (fille de Jean, lui-même
fils de Gaucher, seigneur d'Isenay et du Tremblay (près
Moulin-Engilbert) et d'Isabeau....qui avait des biens en
Donziais), sp.

(ép. 2) [Jean des Ulmes](#), sgr de Neuville.

des Ulmes

Origines

La Perrière : «D'argent, à une fasce de sable surmontée de trois têtes de léopard du même, languées de gueules et ayant chacune, une couronne d'or à l'antique.»

Jean des Ulmes
et Huguette de Courvol

Jean des Ulmes ° ~1420 + avant 12/01/1489 ns (d'abord sous tutelle de Perrinet Gressart), seigneur de Neuville puis de La Maisonfort (au bailliage de Sens, par échange le 22/03/1458 ns avec Yves d'Amboise, chevalier, seigneur de Chaumont contre Neuville en Donzios, mouvant du comté de Nevers), Saint-Amand, du Vaux d'Eguillon, Chastenay et Trouigny, conseiller & Chambellan du Roi Louis XI, bailli de Montargis (cité dans des actes de 1445, des 19/02/1453 ns et 06/06/1460 et encore en 1488) (achète, en 1459, du seigneur de Druy, la haute justice pour sa terre des Ulmes)

ép. **Marguerite de La Perrière** (fille de Gibault, écuyer, seigneur de Billy, et de Catherine Augier, dame de Frasnay-Le-Ravier)

Gibault des Ulmes + dès 1524
seigneur de Trouigny
(Saxi-Bourdon, 58), La Boube (Rouy, 58) et Quincize (en partie)
ép. (c.m.) 12/01/1488

Eugénie de Frétoy (souvent orthographié **Frétoué**), dame de La Boube (Rouy, 58) (fille de Jean, écuyer, seigneur de Quincize et Pessselières, et de Jeanne de Chassigny) (Armes : D'azur, au chevron d'or accompagné de trois trèfles du même.)

postérité qui suit (p.4)

Perrenelle des Ulmes + après 11/1512
ép. 26/08/1484 **Esmé du Verne**, écuyer, seigneur de Fourcherenne (Saxi-Bourdon), Marancy (en partie), St-Pierre-du-Mont (du chef de sa 1^o femme Jeanne de Coulches), Roche, Jailly (en partie) Neuville-lès-Brinon et Etaulles-lès-Avallon + entre 1492 et 1506 (fils de Philibert, écuyer, seigneur de Marency, Capitaine de Decize, et d'Annette du Jardin ; veuf de 1) Jeanne de Coulches, et de 2) Jeanne de Botheron)

postérité **du Verne** (dont de Perrenelle : **Philibert**, seigneur d'Etaules près Avallon (89) ; & **Gilles** + jeune)

partage successoral (entre les 13 enfants des 3 lits) du 21/03/1506

Marguerite des Ulmes
ép. (c.m.) 15/05/1492
Guillaume Charnier,
seigneur de
Chêne-Arnoul

Perrot des Ulmes + avant 1522
seigneur de La Maisonfort et Bitry
ép. **Christine Blosset**, dame de La Chapelle-La-Reine (en partie, 29/06/1521-03/06/1522) (fille de Charles, écuyer, seigneur de St-Maurice-Thizouaille, échanson du Dauphin Louis, et de Charlotte de Mornay)
(vend le 03/06/1522 La Chapelle-La-Reine à Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy)

Marie des Ulmes + avant 1522
dame de La Maisonfort et Ouanne
ép. 1) avant 1518 **Jacques de Giverlay** ° ~1490 > s.p.
ép. 2) avant 06/06/1526 **Claude de Beaujeu**, chevalier, seigneur de Coutarnoux, Bitry, des Sablonnières, Argenoil puis de La Maisonfort (du chef de sa femme) + avant 06/10/1542 (Auxerre) (fils de Jean, Capitaine de Jeanne de Roussillon, et de Claudine de Cernay)

postérité **Beaujeu**
(**René**, seigneur de La Maisonfort + 1575)

des Ulmes

Seigneurs de Trouigny

3

Gibault des Ulmes
et Eugénie de Frétoy

Pierre des Ulmes + avant 03/07/1539 écuyer,
seigneur de Trouigny et La Boube (*en partie*) et Servandet
ép. **1**) (c.m.) 12/09/1524 **Gabrielle de Boisselet**
(Armes : «*De gueules, à trois merlettes d'or.*»)
ép. **2**) (c.m.) 02/12/1531 **Perrette de Frasnay** (fille de Guyot, seigneur
des Baulgis et d'Antoinette (*alias Charlotte*) de Génélard ; ép. 2)
08/06/1548 Jacques de Guippy, écuyer, seigneur de Chazault)

Jean
des Ulmes
+ après
1524

Edmonde
des Ulmes
+ après
1524

Jeanne des Ulmes
ép. 12/09/1524
Guillaume Robin,
seigneur de Courcelles

1) Claude des Ulmes ° ~1529 + après 08/04/1590 écuyer,
seigneur de Trouigny et La Boube (*en partie*)
(*hommage le 03/06/1570 à Jacques Berthelon, écuyer, seigneur
de La Cave et Beaumont, pour Sardolles et sa partie de La Boube,
et à son frère Charles pour sa maison seigneuriale à Trouigny*)
ép. (c.m.) 14/07/1550 **Françoise d'Aulnay (alias Dosnay, Don(n)ay)**
+ avant 04/1590 (fille d'Hubert alias Hostellin, écuyer, seigneur
de Bernay, et de Claude de Rondon ; veuve de Gilbert de Reugny,
écuyer, seigneur de Reugny)

2) Esme
des Ulmes
+ entre 1548
et 1554
écuyer

2) Charles des Ulmes
+ après 08/04/1590 écuyer,
seigneur de Trouigny et La Boube
(*en partie*), homme d'armes de
la compagnie du duc de Nivernais
(*dès 1558*)

2) Jeanne des Ulmes (*d'abord sous tutelle
de Jacques de Guippy, son beau-père le 26/05/1554*)
ép. **Jacques Berthelon**, écuyer, seigneur
de La Cave (1556), Beaumont (*St-Benin*),
La Forêt (*St-Gratien, Savigny*) et Trouigny,
homme d'armes de la compagnie du duc
de Nevers (1555) + avant 1586
(*hommage pour Trouigny en 1570*)

Esmé des Ulmes ° ~1560 + avant 02/1619 écuyer,
seigneur de Trouigny et La Boube (*en partie*), sert le Roi
devant Amiens (09/1597) (*hommage le 04/06/1604 à Françoise de Gimel,
dame de Châtillon-en-Bazois, pour sa part de La Boube et partie de Trouigny*)
ép. **1**) (c.m.) 19/06/1586 **Catherine de Berthelon** (fille de Jacques,
écuyer, seigneur de La Cave, et de Jeanne de La Forest)
ép. **2**) (c.m.) 08/04/1590 **Françoise du Verne de Marancy**
+ 21/01/1634 (*Saxy-Bourdon*) (fille d'Eloi, écuyer, seigneur
de Marancy (*en partie*) et d'Anne de La Borde)
(Armes : «*De sable, à trois fasces d'argent.*»)

postérité qui suit (p.5)

des Ulmes

Seigneurs de Trouigny

4

Esmé des Ulmes
et 1) Catherine Berthelon
et 2) Françoise du Verne de Marancy

2) Gilbert des Ulmes ° 1600
+ avant 03/02/1655 (*teste le 05/11/1654*) chevalier, seigneur de Trouigny, La Boube (*en partie*) et Servandet, sert le Roi en Picardie (1636) (*maintenu en noblesse les 21/06/1634 et 30/03/1635 par Le Fevre de Caumartin*)
ép. (c.m.) 15/07/1619

Françoise de Tespes (fille de Jean, seigneur de Varigny, et de Françoise (*alias Catherine ou Jeanne*) de Rolland ; veuve de Nicolas Guillaumot, seigneur de Cuy (*en partie*)) (Armes : «D'or, à trois fasces de gueules.»)

Françoise des Ulmes
ép. (c.m.) 01/02/1656 (*Trouigny*)
Charles de Neuchèzes, écuyer, chevalier, seigneur du Plessis (*en partie*), St-Léopardin, Augy, La Motte et La Charnaye
+ après 01/09/1673 (fils d'Antoine, écuyer, seigneur du Plessis, et de Radegonde de Bongars) (*maintenu en noblesse le 24/12/1667 sur titres de 1514 par Lambert, Intendant de Moulins*)

postérité [Neuchèzes](#)

2) François des Ulmes
° 1600 + avant 1656
écuyer, seigneur de La Boube et Trouigny (*en partie*), sert le Roi en Picardie (1636)
ép. avant 09/09/1634

Anne de Brécharde
(*alias Breschard*)

François des Ulmes
bapt. le 25/10/1636
écuyer, sert le Roi en 1667

?
Eustache des Ulmes

Alexandre des Ulmes
° ~1651
écuyer

Jean des Ulmes
° ~1652
écuyer

Pierre des Ulmes ° 1627 + entre 1694 et 1705, écuyer puis chevalier, seigneur de Trouigny La Boube et Servandet (*en partie*) et de Beaulieu (58), homme d'armes de la compagnie du comte de Nançay (*dès 1639*), sert le Roi aux Pays-Bas (1639)(*maintenu en noblesse le 08/06/1667 par Lambert d'Herbigny, Intendant de Moulins et Bourges*)
ép. (c.m.) 10/09/1663 Anne de La Venne (*alias Lavenne*)
° 14/07/1642 + 17/08/1708 (fille de Léonard, écuyer, seigneur de Beaulieu, sieur de Dormecy, juge ordinaire à Saint-Sauge, capitaine exempt des Gardes du Corps du Roi, et de Claude de Saint-Mesmin)

postérité qui suit (p.6)

2) Paul des Ulmes ° ~1607
écuyer, chevalier, seigneur de Chevannes-Bureau, du Machuré et Trouigny, puis des Cluzeaux, sert le Roi en Picardie (1636) (*maintenu en noblesse le 08/06/1667*)
ép. 1) (c.m.) 04/07/1634
Anne de Castel + avant 1637
ép. 2) (c.m.) 22/02/1637
Gabrielle de Cotignon

2) François des Ulmes
° ~1645 écuyer, chevalier, seigneur de Cloizeaux (*sic*)

2) Jean des Ulmes
° ~1647 écuyer, chevalier, seigneur de Cloizeaux (*sic*)

2) Charles des Ulmes ° ~1608
écuyer, seigneur de Brion, sert le Roi en Picardie (1636) (*maintenu en noblesse le 08/06/1667*)
ép (c.m.) 24/04/1632
(*Ville-lès-Anlezy, 58*)
Anne de Foullé

postérité qui suit (p.10)

2) Edmonde des Ulmes
ép. Louis de Cotignon, écuyer, seigneur de Montset (1668-1676)
+ 1679

2) Adrien des Ulmes, écuyer

? Antoine des Ulmes

2) Gabrielle des Ulmes

2) Claude des Ulmes

Lavenne : «D'azur, à deux lions d'or soutenant un coeur de gueules surmonté d'une couronne d'or, accompagnée de deux étoiles d'argent.»

des Ulmes

Seigneurs de Troungny

5

Pierre des Ulmes
et **Anne de La Venne**
(*alias Lavenne*)

Pierre-Claude des Ulmes :
«D'azur, au lion grim pant d'or,
langué & onglé de gueules.»
couronne de comte ;
supports : deux femmes sauvages nues
(au naturel).

(Marie-)Anne des Ulmes
° 16/02/1663 (*Saxi-Bourdon*, 58)
+ 1738 (*Guipy*, 58)
ép. (c.m.) 08/02 & 23/02/1705
(*Neuilly*, 58) **Philippe de Veilhan**,
chevalier, baron de Digogne,
seigneur de Chappes, La Chesneau
(ou *La Chevau ?*), La Motte-Prenay
et Chornet ° 16/07/1664
(*Mailly-La-Ville*, 89) + 10/09/1719
(*Sainte-Pallaye*, 89, inh. à Assarts,
Vitry-Laché, 58) (fils de Charles,
baron de Digoigne, et
de Hilaire d'Esterling, dame
de Chappes ; veuf de 1)
Marie-Perrette de Pucault
et de 2) Octavie Massé)

Marie-Anne
des Ulmes
° 09/03/1665
(*Neuilly*, 58)

Pierre-Claude des Ulmes
° 19/05/1667 (*Neuilly*) + 26/03/1746 chevalier,
seigneur de Servandet, Troungny, Montifaut,
Beaulieu et La Boube (*en partie*), sert le Gouverneur
de la Citadelle de Besançon (1687)
(*aveux au Roi en 1728 et 1736 pour Torcy et Beaulon*)
(*maintenu en noblesse le 13/04/1715 par Foullé*
de Mortangis, Intendant de Bourges)
ép. (c.m.) 11/09 & 23/09/1693 (*sépar. de biens*
dès 02/1708) **Antoinette de La Platière**, dame
de Torcy, Montifaut, Villaines et Saint-Pierre-de-Nusy
(près *Cosne*, après 02/1708) + 29/10/1732 (fille de
Gilbert, chevalier, seigneur de Torcy près Moulins
(*fief hérité de Gaspard de La Platière*), et de Marie-Anne
d'Estut de Tracy)

Jean
des Ulmes
° 20/11/1670
(*Neuilly*)

Anne-Achille des Ulmes
° 19/04/1674 (*Saxi-Bourdon*),
bapt. le 24/04) + 30/12/1717
chevalier, seigneur de
Beaumont-sur-Sardolles (58),
La Cave et Oulon (*du chef de sa*
femme)
ép. (c.m.) 06/07/1699 (*Oulon*, 58)
Marie de Chéry (fille de ?,
chevalier, seigneur d'oulon et
Marolles, et d'Elisabeth
Goneliou)

Françoise des Ulmes
° 16/01/1677 (*Saxi-*
Bourdon, bapt. le 16/01)
+ 19/08/1697
(*Château-Chinon*, 58)

Pierre-Marie des Ulmes dit «Comte des Ulmes»
° 01/09/1694 (*Saxi-Bourdon*, baptisé le 02/09) + avant 1783 chevalier,
seigneur de Troungny, Servandet, Montifaut, des Prés, Torcy (*Beaulon*,
03), Longevigne, La Boube (*en partie*) et Beaulon, sous-lieutenant
au régiment de la Sarre-infanterie (06/02/1712)
(*hommages au Roi pour Torcy les 17/11/1728 & 10/07/1736*)
ép. (c.m.) 19/04/1728 (*Rouy*, 58) **Françoise de Champs de Salorge**,
demoiselle de Saint-Cyr ° 03/04/1707 + 23/03/1780 (*Beaulon*)
(fille de Jacques, seigneur de Salorge, Champs et du Creuzet,
chevalier de St-Louis, et d'Anne Le Breton, dame du Creuzet)
(Armes : «D'azur, à cinq mandragores d'argent, mal ordonnées ou posées
2 & 3, au franc quartier d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermine
posées 2 & 3.»)

postérité qui suit (p.7)

Anne-Charlotte des Ulmes
° ~1697 + 01/05/1771
(*Le Chautay*, 18, inh. le 03/05)
ép. (c.m.) 10/09/1726 (*Saxi-Bourdon*)
Joseph de Tenon, chevalier,
seigneur de Tenon et du Sautay (18)
+ 1771

sans postérité

des Ulmes

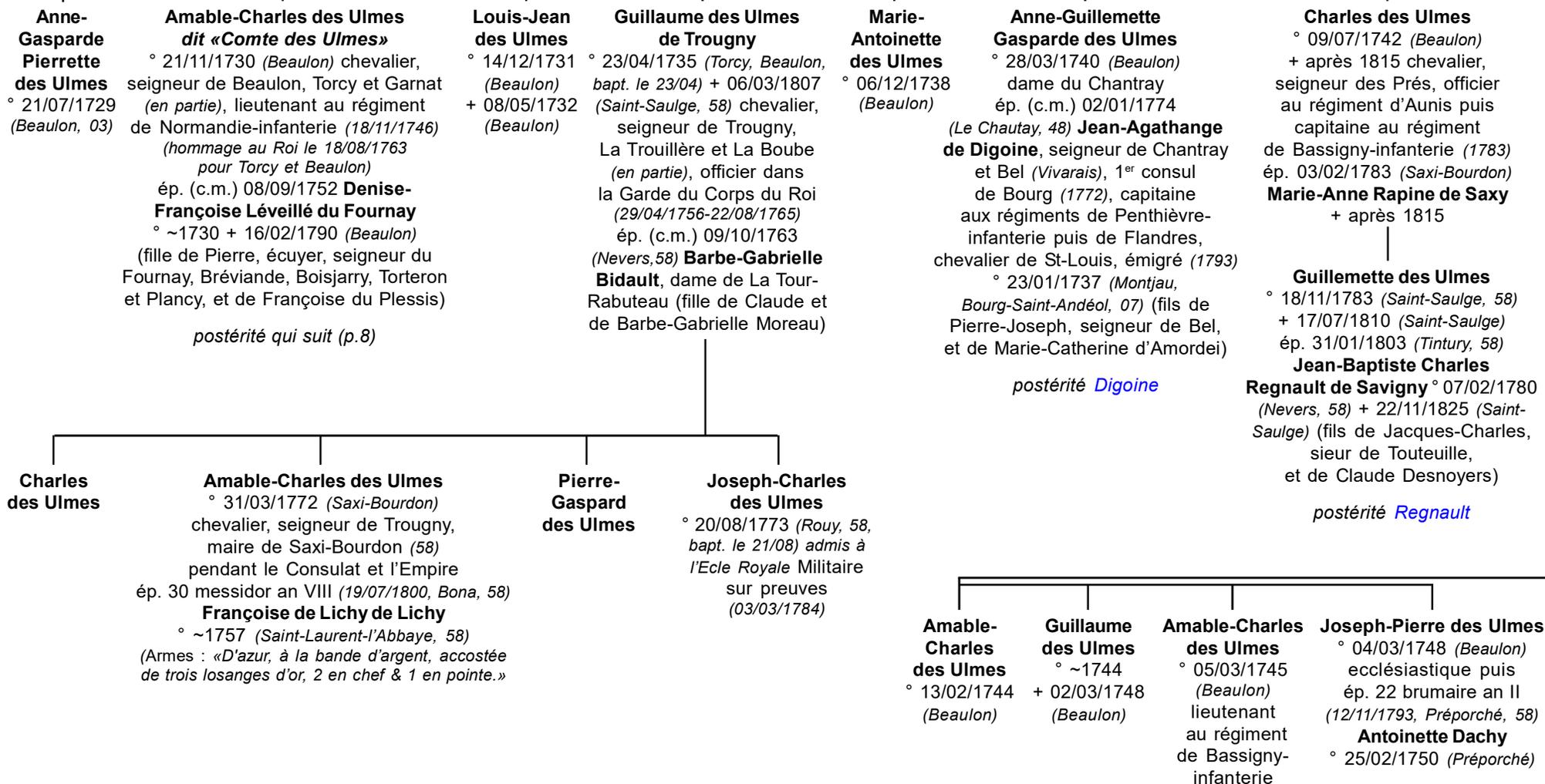
Seigneurs de Torcy

Torcy : Garnat-sur-Engièvre (auj. Allier).

6

Pierre-Marie des Ulmes
et Françoise de Champs

L'Eveillé : «D'azur, à une grue d'argent ayant le pied droit levé et tenant un caillou du même, accompagnée de trois étoiles aussi d'argent en chef, surmontées d'un lambel de trois pièces et pendants d'or, et un croissant montant d'argent en pointe.»

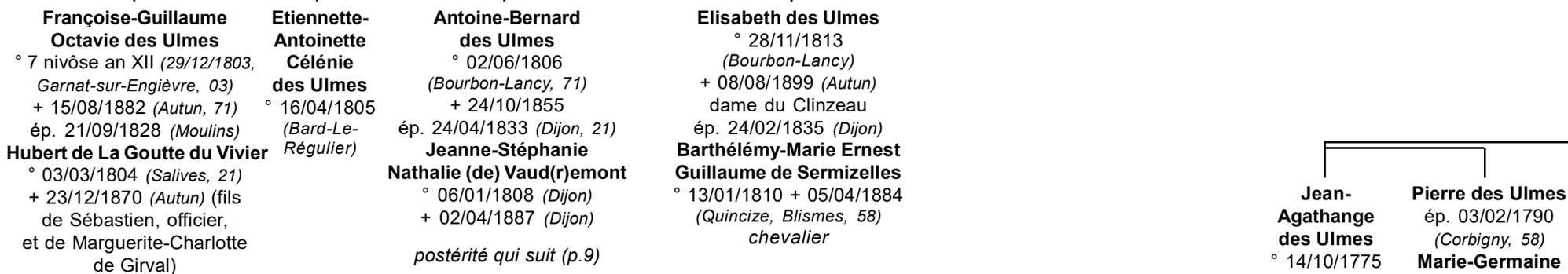
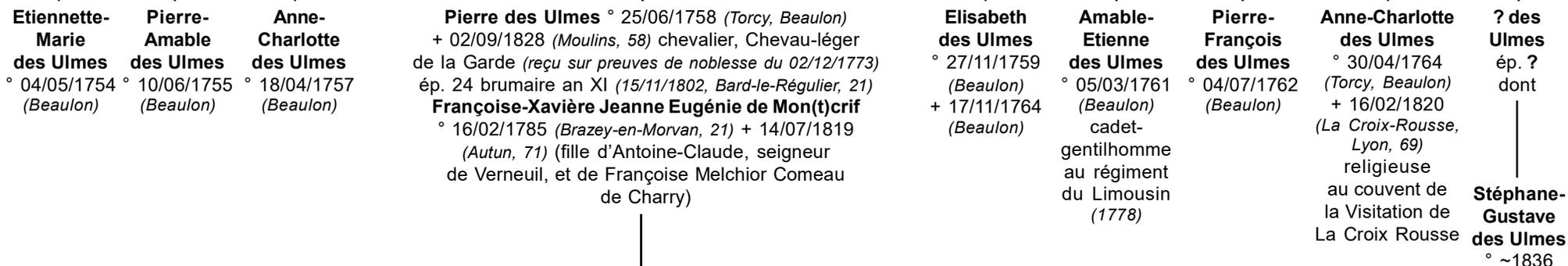


des Ulmes

Branche de Torcy

7

Amable-Charles des Ulmes
et Denise-Françoise
Léveillé du Fournay



postérité [Lagoutte](#)

Le fief du Cloiseau (domaine et château de Clinzeau, sur la commune de Saint-Léger-de-Fougeret, entre Moulins-Engilbert et Château-Chinon (58), à l'origine, vaste domaine de plus de trois-cents hectares (300 ha) comprenant cinq (5) fermes, appartenait, en 1699, à noble [Jean des Ulmes](#), (alias [Pierre-Marie](#) ?) écuyer, seigneur de Cloiseau (devenu Clinzeau) qui le tenait de son épouse issue de la maison de **Champs de Saint-Léger Marie de Champs**, dame de Grandpré et qui, concrètement, d'héritage en héritage, ne sortit jamais de la famille et échut à sa descendante, [Elisabeth des Ulmes de Torcy](#), qui avait épousé, en 1835, M. **Barthélemi-Ernest Guillaume de Sermiselles**, de Quincize.

des Ulmes

Comtes des Ulmes

8

Antoine-Bernard des Ulmes
et **Jeanne-Stéphanie**
Nathalie (de) Vaud(r)emont

Georges des Ulmes ° 12/05/1834 (*Dijon, 21*)
+ 01/09/1900 (*Marcellanges, Saint-Léon, 03*)
comte des Ulmes, Saint-Cyrien (1854-1856),
sous-lieutenant
ép. 03/02/1863 (*Trézelles*) **Marie-Antoinette Préveraud**
de La Boutresse des Quillets ° 16/08/1838 (*Moulins, 03*)
+ 14/10/1910 (*Moulins*) (fille d'Emmanuel,
conseiller général, et d'Athénaïs de Bonnefoy)

Bernard-Marie Emmanuel des Ulmes

° 27/03/1858 (*Dijon*) + 04/02/1951 (*Saint-Léon*)
ép. **1**) 26/11/1906 (*Izeure*)

Geneviève d'Orjo de Marchovelette

° 11/12/1880 (*Tronglet*) + 17/04/1908 (*Moulins*)
ép. **2**) 01/06/1911 (*Paray-Le-Monial*)

(fille de Joseph et de Laurence d'Orjault de Beaumont)

Ernestin-Marie Marguerite Quarré de Verneuil

° 10/10/1882 (*Moulins*) + 04/12/1950 (*Saint-Léon*)

(fille de Georges et de Françoise Imbert de Balorre)

(Armes : «Echiqueté d'argent & d'azur, au chef d'or chargé
d'un lion léopardé de sable, armé & lampassé de gueules (brisé
d'une fasce de pourpre (dans cette branche de Verneuil).)»

Devise : «Quadrati aequales undique recti.»

1) Marguerite des Ulmes

° 1907 + 09/10/1986 (*Lyon*)

ép. 1948 **Eric Tieronnier**

° 1912 + 1989 (fils de Jean
et de Mathilde Roger de Villers)

postérité *Tieronnier*

Marthe des Ulmes ° 12/08/1872 (*Dijon*)

+ 24/04/1942 (*Montagny-lès-Seurre*)

ép. 03/07/1895 (*Dijon*) **Lionel-Irénée**

de Masson d'Autume ° 23/05/1867

(*Saint-Loup-de-La-Salle, 71*)

+ 01/12/1955 (*Montagny-lès-Beaune, 21*)

Saint-Cyrien (1889-1891), officier de cavalerie,

lieutenant (1893), capitaine (1906),

chef d'escadron de Dragons

(fils d'Edouard et de Marthe d'Ennery)

postérité *Masson*

Antoinette-Jeanne des Ulmes

° 24/04/1876 (*Dijon*)

+ 05/04/1955 (*Montcony, 71*)

ép. 11/06/1902 (*Dijon*) **Olivier Mareschal**

de Longeville de La Rodde

° 25/04/1865 (*Besançon, 25*)

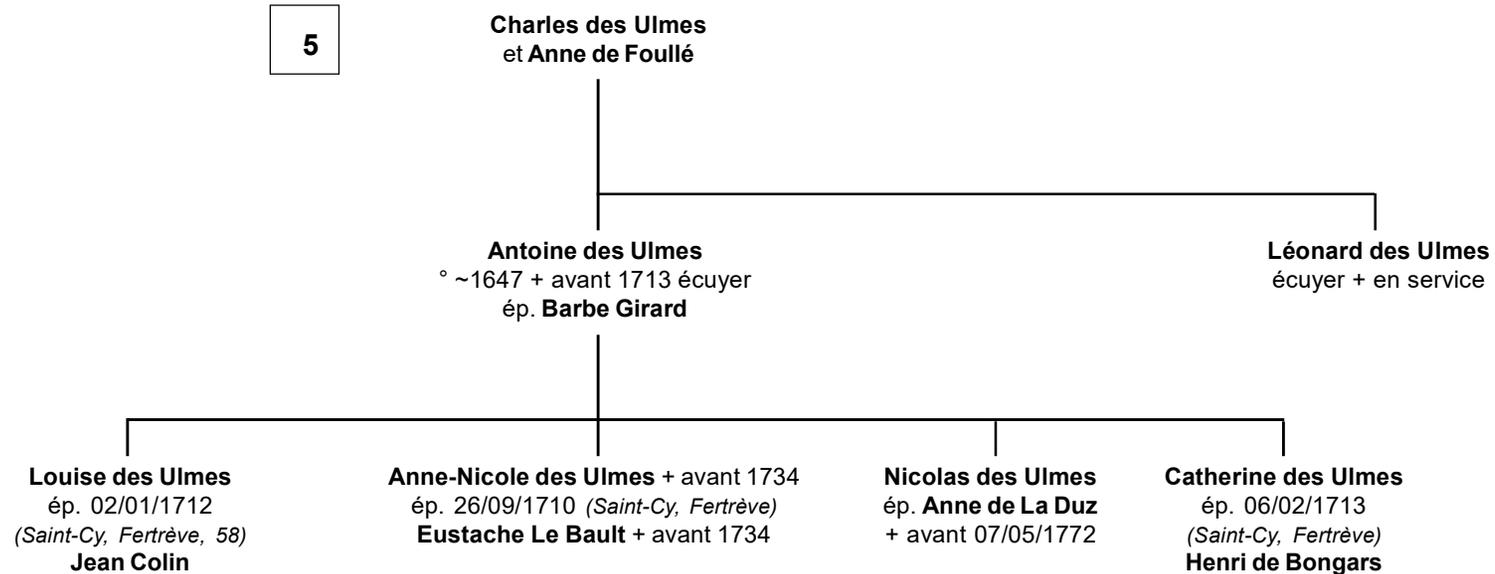
+ 28/02/1943 (*Lons-Le-Saunier, 39*) (fils de
Paul et d'Adélaïde-Marie Carrelet de Loisy)

postérité *Mareschal*

des Ulmes

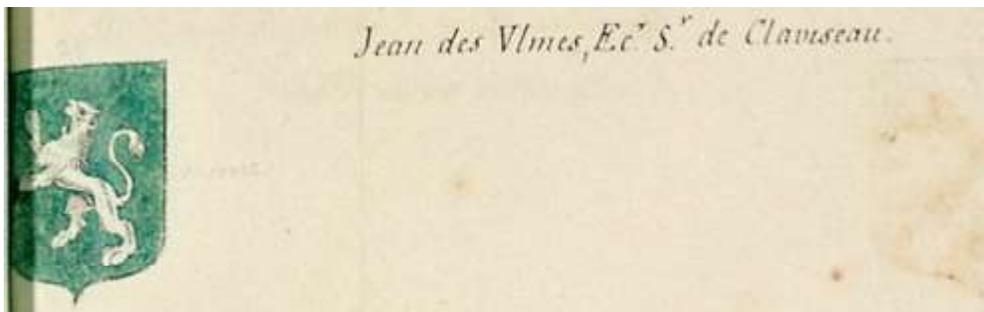
Seigneurs de Brion

5

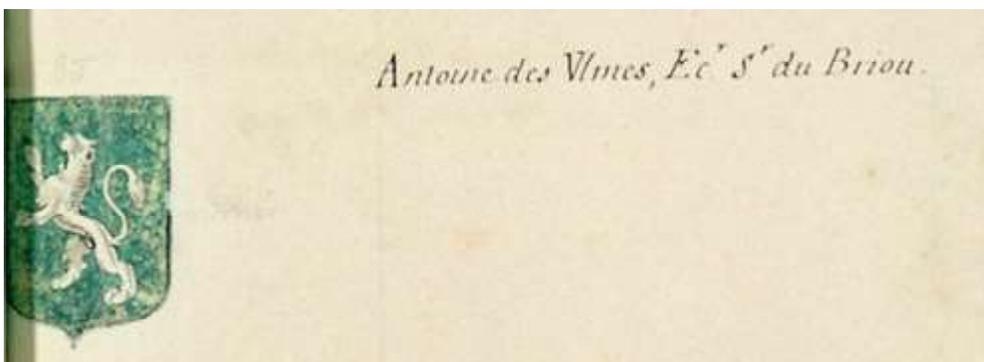


des Ulmes

Annexe héraldique : Armorial d'Hozier



Jean des Ulmes, seigneur de Claviseau (Armorial du Bourbonnais)



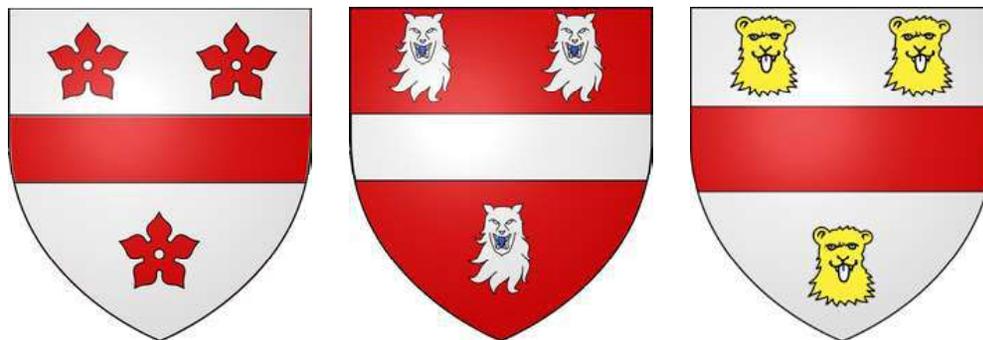
Antoine des Ulmes, seigneur du Briou (Armorial du Bourbonnais)

des Ulmes

Annexe héraldique

Ulmes (des) (1453) : "De sinople, au lion morné d'argent."
Ulmes (des) (Comtes) - Nivernais : "D'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules."
Tenants: deux Vierges nues, les cheveux épars.
Ulmes (des) Châtellenies de Decize, Saint-Saulge, Montreuillon, Moulins-Engilbert, Nevers, seigneurs des Ulmes, Trougny, La Boube, etc : "De sinople, au lion morné d'argent."
Ulmes (des) d'après d'Hozier : "D'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules."
Ulmes (des) Famille orig. du Nivernais, où elle paraît au XVIème siècle :
"De sinople, au lion morné d'argent."
Ulmes (des) France : "De sinople, au lion morné d'argent."
Ulmes (des) Jean, seigneur de La Maison-Fort : "Un fascé et un lion brochant sur le tout."
Ulmes (des) Nivernais : "De sinople, au lion morné d'argent."
"D'azur, au lion d'or lampassé d'argent." Alias: "de sinople au lion morné d'argent."
Ulmes (des) Seigneurs des Ulmes, Fernandé, Trougny, Montliffault, etc ..., Comtes des Ulmes, marquis de Torcy : "D'argent, au lion de gueules, armé & lampassé de sable, au chef de pourpre. alias: "De sinople, au lion morné d'argent."

Source : [Euraldic](#)



Perrinet Gressart, seigneur de **La Maisonfort** avant les **Ulmes**, écuyer, seigneur de la Motte-Josserand, Panetier du duc, Capitaine-général de Nivernois, Donzois et de La Charité-sur-Loire, (1436) : ses armes selon 3 hypothèses :

1) selon l'inventaire des titres de Nevers-Marolles : sceau de 1417 à Nevers :

«écu à une fasce accompagnée de trois quintefeuilles.» ;

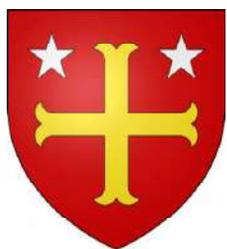
2) une autre version interprétée par Peincédé ;

3) une seconde interprétation possible des émaux

(les têtes de léopards pourraient aussi bien être de gueules dans ce dernier cas.

des Ulmes

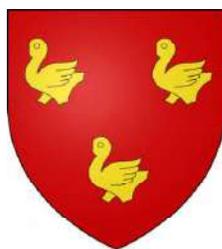
Annexe héraldique : Armorial des familles alliées



Courvol



La Perrière



Boisselet



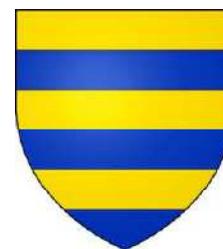
Frasnay



du Verne



Blosset



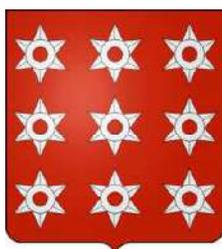
Giverlay



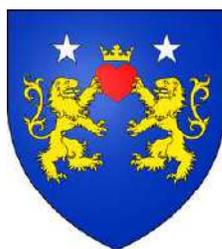
Beaujeu



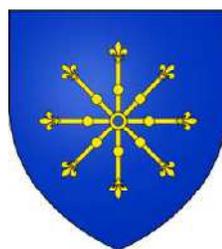
Aul(e)nay



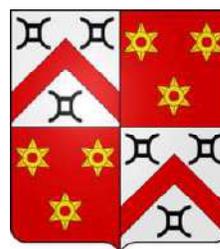
Neuchêzes



La Venne



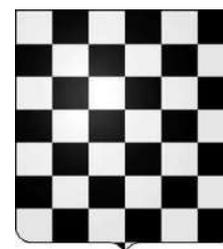
Veilhan



La Platière



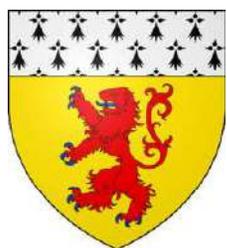
Champs de La Boube



Digoine



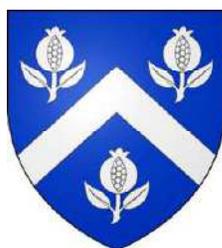
Régnauld de Savigny



Moncrif



Lagoutte du Vivier



Préveraud



Orjo



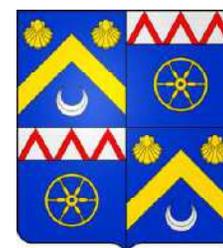
Quarré de Verneuil



Tiersonnier



Masson d'Autume



*Mareschal
de Longeville*

des Ulmes

Annexe documentaire

PROCÈS-VERBAL DES PREUVES DE LA NOBLESSE

DE JOSEPH-CHARLES

DES ULMES-DE TROUGNY,

Agréé par le ROI pour être admis
au nombre des Gentilshommes que Sa Majesté fait éliser

DANS LES ÉCOLES ROYALES-MILITAIRES.



D'AZUR à un LION D'OR
langoué et enfilé de Courtois.



La Maisonfort, château de la famille des Ulmes

des Ulmes

Annexe documentaire

Injures à une héroïne nationale

«En 1461, trente ans après la mort de **Jeanne d'Arc** sur le bûcher à Rouen, d'après un document conservé dans les archives criminelles du parlement de Paris, un noble nivernais, **Jean des Ulmes**, la traite encore de « putain ribaude ».

Ces injures rappellent celles qu'elle a reçues de son vivant de la part des Anglais et des Bourguignons, et qui ont été colportées par la rumeur pour la déshonorer.

Car les mots employés ne sont pas innocents : dans cette société de l'honneur, ils signent la déchéance de la femme aux yeux de l'opinion. Le long procès d'inquisition fait à Jeanne n'a également pas eu d'autre but que de la diffamer pour pouvoir la condamner à mort.

En face, les partisans de **Charles VII** ont donné une autre image de sa renommée.

Mais la fama détruite de **Jeanne** rejaillissait sur le Roi et sur le royaume reconquis et il était nécessaire de la réhabiliter, ce que fit le procès en nullité en 1456.»

D'après : Claude Gauvard, «Jeanne d'Arc. Héroïne diffamée et martyre», éd. Gallimard, 2022.

«Le 27 janvier 1461 s'ouvre un procès au Parlement criminel, que mène d'office le procureur du Roi. Il met en cause **Jean des Ulmes**, un écuyer nivernais, et **Jean d'Aigreville** chevalier, ce dernier ayant dénoncé les injures que **Jean des Ulmes** aurait prononcées à l'égard de **Jeanne d'Arc**, traitée de «putain ribaude», et de **Charles VII**, ainsi que d'autres crimes capitaux, en particulier usage de la prison privée et du poison.

La haine entre les deux hommes ne peut pas obéir à des raisons politiques, car tout en servant le Roi dans ses guerres, ils sont tous les deux favorables au **duc de Bourgogne** et au **dauphin Louis**.

Jean des Ulmes est le beau-fils de **Perrinet Gressart** et une grande partie de son héritage a été confisquée par le Roi ; **Jean d'Aigreville**, Capitaine de Montargis, est connu pour son action violente contre les officiers de **Charles VII**, lors de l'avènement de **Louis XI**. Il s'agit, en fait, d'une rivalité pour obtenir la Maison-Fort, une seigneurie qui dépend de Saint-Vérain en Nivernais, que **Jean des Ulmes** vient d'acquérir de **Pierre III d'Amboise**, lequel prétend en être le possesseur principal.

Les pièces du procès civil qui oppose les deux hommes et précède le procès criminel ont pu être retrouvées. Le conflit porte sur la coutume qui doit régler l'héritage des nobles en ce pays de frontière et qui différencie celle du Donziais, favorable à la primogéniture mâle, et celle d'île de France ouverte à la transmission par les femmes.

Débouté par le Parlement, **Jean d'Aigreville** choisit une voie radicale, celle de dénoncer son adversaire pour un crime relevant de la lèse-majesté, dans l'espoir de voir les biens de son ennemi confisqués et redistribués à son profit. Ce petit procès politique révèle que les nobles nourrissent leur vengeance en sachant désormais se servir des tribunaux pour arriver à leurs fins. Néanmoins, **Jean des Ulmes** n'est pas inquiété. Il bénéficie de la mort de **Charles VII**, le 22 juillet 1461, mais également de la justice menée au Parlement, fondée sur l'enquête, qui prend le temps d'interroger les témoins. On ne saura jamais si **Jean des Ulmes** a réellement proféré ces injures contre la **Pucelle** et contre le **Roi**, mais elles sont tenues pour vraisemblables trente ans après le supplice de Rouen, signe que l'opinion est loin d'être unanime dans le royaume, mais aussi que la **Pucelle** a gagné en légitimité pour être défendue par la justice royale.»

D'après : <https://www.cairn.info/revue-historique-2022-1-page-3.htm>

La Maison-Fort, à Bitry Nivernais

Le château de la Maison-Fort à Bitry, non loin de Saint-Amand, sur une motte entourée de fossés, était un hexagone régulier, formé de courtines et de corps de logis, flanqués de tours rondes aux angles, élevé au XIV^e siècle.

Il n'en reste que le corps de logis nord, avec ses deux tours, le tout remanié à la Renaissance, et quelques autres vestiges.

La Maison-Fort était une terre mouvant de la baronnie de **Saint-Verain**, et le château fut sans doute construit par un **sire d'Amboise-Saint-Verain**. En 1458 il passa par échange à **Jean des Ulmes**, fils d'**Huguette de Courvol** qui avait épousé **Perrinet Gressart** en secondes noces.

Le fief passa ensuite par alliance à la famille de **Beaujeu** (Beaujeu-sur-Saône, Franche-Comté) puis aux **du Bois des Cours** (d'origine normande puis du Perche) pour lesquels il fut érigé en marquisat, et qui le conservèrent jusqu'à la Révolution.

Le dernier marquis de La Maison-Fort, **Antoine Philippe dit Louis du Bois des Cours**, fut un actif agent des Princes sous la Révolution et l'Empire, et a laissé plusieurs ouvrages, dont des Mémoires.

De retour des Croisades, les seigneurs de **Saint-Vérain** s'unirent à la prestigieuse famille d'**Amboise**. De cette alliance naquit la Maison-Fort, aux confins de la Puisaye nivernaise au milieu du XIV^e siècle...

La famille d'**Amboise-St Vérain** garde la Maison-Fort pendant environ 100 ans (4 générations de seigneurs de la Maisonfort), avant de l'échanger avec **Jean des Ulmes**, seigneur de Corvol, originaire du sud de la Nièvre près de Decize. Sa descendante **Eléonore de Beaujeu** épousera ensuite un seigneur du Perche, **Gédéon du Bois des Cours**, chevalier, dont la famille gardera le château jusqu'à la Révolution Française...

Jean des Ulmes + 1424 écuyer, seigneur de Neuville et des Ulmes et La Maisonfort

ép. **Huguette de Courvol** (ép. 2) **Perrinet Gressart**, Capitaine de La Charité et seigneur de la Motte-Josserand.

En février 1424, **Perrinet Gressart** épousait une femme appartenant à une famille de bonne noblesse nivernaise, **Huguette de Corvol**, veuve de **Jean des Ulmes**, et qui lui apportait son douaire et l'administration des biens de son fils mineur, dont La Maison-fort, près de Saint Amand et Saint-Verain en Puisaye, et la terre des Ulmes, aux environs de Decize. »

Perrot des Ulmes + 1522

Jean II des Ulmes 1410-1498 seigneur de Maisonfort, conseiller & Chambellan de **Louis XI**

ép. **Christine de Blosset**

Jean II des Ulmes, le 24 mars 1464, assistait avec plusieurs chevaliers à un hommage du comte d'Auxerre envers l'évêque.

En septembre 1493, un **Jean des Ulmes**, seigneur de La Maisonfort, recevait de **Jean Riboteau**, Trésorier général en Bourgogne, ses gages pour le service du Roi.

Le 15 octobre 1511, **Perrot des Ulmes**, ayant procuration de son frère **Jean**, seigneur de La Maisonfort, avait rempli les devoirs féodaux. »

Marie des Ulmes, dame de La Maisonfort et Ouanne

ép. **Claude de Beaujeu** (-, 1575) (1541) écuyer et chevalier, seigneur de La Maisonfort, Bitry et Argenoul (Saint-Vérain)

D'après : <https://lesamisdemaisonfort.e-monsite.com/pages/genealogie-de-maison-fort.html>